SAP Afaria, Cloud Edition
Conditions complémentaires

SAP et le Client ont conclu un contrat pour l'achat de certains produits et services SAP (le "Contrat"), dans le cadre duquel le Client fait l'acquisition de SAP Afaria, Cloud Edition. SAP Afaria, Cloud Edition est réputé faire partie du Service (tel que défini dans les Conditions générales des services SAP Cloud) et est fourni en vertu des conditions dudit Contrat. Le Contrat comprend un Formulaire de commande, les Conditions générales des Services SAP Cloud (CG), les présentes conditions complémentaires (le "Supplément") et toute Annexe dont il est fait mention dans les documents susmentionnés. Le présent Supplément et toute modification du Contrat apportée par les présentes s'appliquent uniquement à SAP Afaria, Cloud Edition et à aucun autre produit ou service SAP.

1. Utilisation du Service Cloud

(a) Le Service inclut SAP Afaria, Cloud Edition sur lequel le Client peut gérer ses Terminaux mobiles (tel que défini à la Section 2 ci-dessous) pour ses employés et ses contractants, et les employés et les contractants peuvent les gérer pour les Sociétés affiliées du client. Le Service inclut également l'accès au portail en libre-service par le biais duquel le Client peut accéder aux fonctionnalités administratives de SAP Afaria, Cloud Edition pour réaliser les tâches administratives et obtenir des informations sur le Service.

(b) Si le Service nécessite l'intégration d'une application sur site, le Client doit obtenir les licences applicables en contractant une licence sur site distincte pour accéder auxdites applications sur site par le biais du Service.

(c) Le Client comprend et admet que certaines parties du Service sont fournies par des sous-traitants de SAP et leurs fournisseurs. SAP est uniquement responsable de l'exécution de ses obligations dans le cadre du présent Contrat, qu'elles soient exécutées intégralement ou en partie par SAP, ses Sociétés affiliées, leurs sous-traitants ou leurs fournisseurs. Le Client n'a aucun recours, et ne peut déposer aucune réclamation, contre tout sous-traitant de SAP ou toute Société affiliée de SAP, ou contre tout fournisseur desdits sous-traitants, à l'égard de toute responsabilité ou obligation qui incombe à SAP dans le cadre du présent Contrat.

(d) Le Service ne peut pas être utilisé par les Utilisateurs Nommés situés dans les pays suivants: tous les pays de l'Espace économique européen et le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, Israël, l'Uruguay et l'Argentine.

2. Redevances. Les redevances pour le Service dépendent du nombre de Terminaux mobiles commandés conformément au Formulaire de commande. Si le nombre de Terminaux mobiles enregistrés avec le Service est supérieur au nombre de Terminaux commandés, le Client devra s'acquitter des redevances liées à l'utilisation excessive conformément aux CG.

3. Périodes de support

SAP peut utiliser les périodes de support suivantes pour des périodes d'indisponibilité planifiées:

	Périodes de support
Périodes de support régulier	Toutes les deux semaines, lors des semaines civiles impaires (par exemple semaines civiles 1, 3, 5, etc.), le samedi matin de 2 h 00 à 10 h 00 EST.
Montées de version majeures	Jusqu'à 4 fois par an du vendredi 22 h 00 jusqu'au lundi 3 h 00 Temps universel coordonné(*). SAP informera le Client en temps voulu par avance (par e-mail ou par tout autre moyen électronique)

4. Support. Seul SAP Standard Cloud Support est disponible pour le Service.

5. Protection des données. L'annexe 2 des CG ne s'applique pas au Service. SAP garantit au Client qu'il a pris et prendra, de façon continuelle, les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour préserver la sécurité des Données Client et les protéger contre tout traitement non autorisé ou illégal et toute perte, destruction ou dommage accidentel.